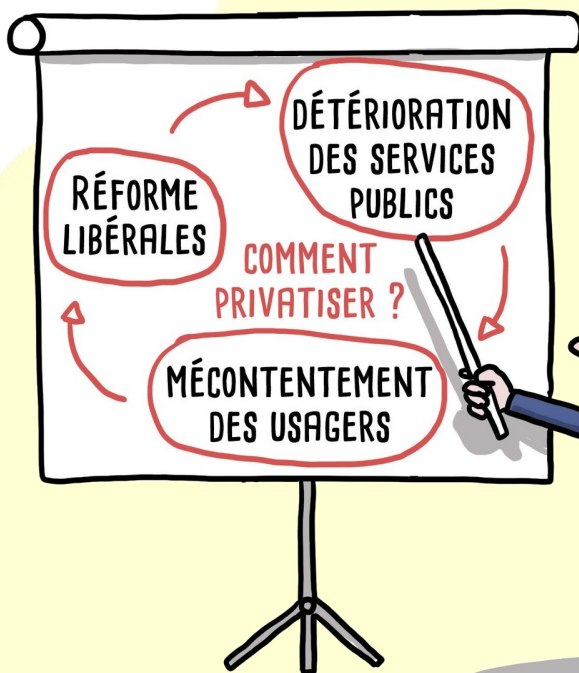




FSU du Val-de-Marne

Bulletin n° 115

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



C'EST MAGIQUE !
EDUCATION, TRANSPORTS,
HÔPITAUX... CA MARCHE
POUR TOUT !

Allan
BARTÉ

Fédération Syndicale Unitaire du 94

EPA, SNASUB, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNPIEN, SNUAS-FP, SNUTER, SNUJEP, SNUJpp, SNUJPDEN





Pour poursuivre la destruction des services publics, le gouvernement adopte la tactique bien connue de la division.

Les cheminots seraient des privilégiés qui voyagent gratis et prennent leur retraite bien avant les autres. Pire, ils seraient responsables du déficit de la SNCF.

Les fonctionnaires coûteraient trop cher à la nation. Pire, leur statut empêcherait de développer les services publics à la hauteur des besoins.

Les pauvres (dont il faut malgré tout s'occuper un peu !) capteraient tout l'argent de l'éducation nationale pour créer des classes à plus faible effectif. Pire, les autres n'auraient plus le choix que d'accepter des poursuites d'études dans des classes surchargées ou de partir dans des écoles privées.

Les retraités seraient des nantis qui vivent vraiment trop bien et à qui il est bien normal de ponctionner 1,7 point de CSG en plus. Pire, leur pension serait responsable des difficultés de la jeunesse.

Les allocataires de l'APL, vu qu'on les aide, devraient bien accepter qu'on les ponctionne de 5€ tous les mois. Pire, ils seraient responsables des difficultés dans le logement social.

Sans parler des étrangers....

On entend par contre rarement dire que nos services publics sont au service de l'intérêt général, et que c'est notre statut qui défend cet intérêt général. Pour exemple, le scandale Lactalis n'aurait probablement pas eu lieu si l'autocontrôle par l'entreprise ne s'était pas substitué au contrôle vétérinaire par des agents de l'Etat, des agents sous statut et donc imperméables à tout type de pression qu'elle soit financière ou hiérarchique.

Mais le travail doit-il servir les profits ou doit-il répondre aux besoins des populations ?

Nous n'avons visiblement pas tous la même réponse à cette question, et nous l'avons prouvé le 22 mars dernier dans la rue. Sans aucun doute la vraie division est-elle là...

■ Catherine Anglesio

CSG : pour les retraités, c'est toujours NON !



Près de 200 000 retraité.e.s ont manifesté le 15 mars à l'appel des 9 organisations nationales de retraités contre la hausse de la CSG et la baisse programmée de leur niveau de vie.

La mobilisation a été une réussite éclatante : le nombre de manifestants a plus que doublé par rapport à la précédente manifestation du 28 septembre 2017. Du jamais vu 30 000 manifestants à Paris. Partout en France ce sont plus de 162 points de rassemblement qui ont été recensés contre 120 en septembre 2017.

Cette mobilisation exceptionnelle est à la mesure de la colère des retraités devant les refus répétés de recevoir l'intersyndicale du Président de la République, de Madame Buzyn et maintenant du Premier Ministre. A la mesure

également de la morgue de ceux qui traitent les retraités de "génération dorée".

Loin d'être des "nantis", loin de méconnaître la solidarité intergénérationnelle qu'ils pratiquent tous les jours dans leur entourage, les retraités, soucieux de défendre la république sociale, ont participé avec les actifs aux manifestations et actions organisées le 22 mars 2018, en défense des trois fonctions publiques et des services publics républicains

■ Jean Amar

Parcoursup

C'est la sélection à la fac !

Après avoir reçu un avis négatif lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (0 vote pour, ce qui est exceptionnel), le décret relatif à Parcoursup a reçu un avis positif du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

Plusieurs dispositions montrent le vrai visage de Parcoursup, celui du tri social. Tout est fait pour écarter de l'enseignement supérieur les élèves socialement les plus fragiles...

Le Ministère brandit le secret des délibérations du jury pour refuser de communiquer les algorithmes qui trieraient les candidat.e.s dans les formations en tension. C'est d'autant plus inacceptable que dans les universités, des coefficients de pondération sont mis en œuvre pour tenir compte du classement des lycées.

Le/la candidat.e disposera de 7 jours pour répondre lors de la 1^{ère} phase (jusqu'au 1^{er} juillet), ce délai se réduit à 3 jours en fin de procédure, lorsque les lycéen.ne.s ne seront plus dans leurs établissements, et qu'ils ou elles seront parfois dans l'impossibilité de suivre leur dossier en ligne. Ces délais ne permettront pas au/à la candidat.e de vérifier qu'il ou elle pourra

assurer matériellement sa présence dans la formation (logement, transports)...

Alors que le Ministère fait beaucoup de battage sur des « parcours spécifiques » de mise à niveau pour les lycéen.ne.s à qui Parcoursup donnerait un « Oui si », une majorité d'université ont déjà indiqué qu'elles n'ont pas les moyens de les mettre en œuvre.

Malgré la progression du budget 2018, le Ministère est incapable de financer l'accueil des 38000 nouveaux bachelier.e.s, la mise en place des enseignements de remédiation et l'examen des dossiers des candidats.

Plus que jamais il faut un investissement

massif dans l'enseignement supérieur et la recherche, le retrait de la loi dite « Orientation Réussite des Étudiants » (ORE) et un moratoire sur les réformes du baccalauréat et du lycée. Celles-ci forment un tout sinistrement cohérent et s'inscrivent dans le cadre des politiques du gouvernement visant à casser les services publics.

■ Jean Amar

PARCOURSUP : LES LYCÉENS INQUIETS



Pour être à la hauteur, il ne manque pas 13,3 cm aux femmes

Mais 13,3% sur leur salaire* à la fin du mois !

* Ecart de rémunérations femmes-hommes dans la fonction publique, à compétence et fonction égales.

Et vous croyez qu'on allait vous laisser perdre pied ?

Découvrez ce que fait la FSU pour défendre la rémunération des fonctionnaires

En voir + sur www.fsu.fr



L'urgence de la **CONVERGENCE DES LUTTES**



Nous publions cet article initialement écrit pour le journal de la FSU 93 avant la mobilisation du 22 mars.

S'il fallait encore se convaincre sur la vraie nature des politiques poussées par Macron et son gouvernement, après la casse du code du travail, les attaques contre la Fonction Publique et le Secteur Public via la SNCF, sont sans ambiguïté, les mêmes politiques ultralibérales qu'ont mené dans les années 80 Reagan aux USA et Thatcher au Royaume-Uni.

Alimentées par des campagnes de dénigrement où les caricatures le disputent aux inepties, visant à discréditer, à culpabiliser les fonctionnaires et les agents du secteur public, ces politiques n'ont pour seul objectif que de casser les résistances de ceux qui en ont encore les moyens et précariser, ubériser encore plus le monde du travail.

Dans le même temps, les inégalités se creusent : les riches sont de plus en plus riches. Les 1% les plus aisés de notre pays ont capté 82% des richesses créées en 2017 !!

Dans la mesure où les services publics ont toujours constitué un enjeu majeur entre le capital et le travail, ce que ne supportent pas les capitalistes et leur mandataire qui est à

l'Élysée, c'est qu'en France, il existe encore des secteurs professionnels qui disposent d'une certaine sécurité de l'emploi, de régimes de protection sociale, de formations, de rémunérations, des droits syndicaux qui ne rentrent pas dans les canons de l'ultralibéralisme.

La norme est donc de démanteler les Services Publics, réduire les droits des salariés, de tous les salariés et pour ce faire on stigmatise, on oppose, on divise, on menace.

Pour les fonctionnaires, on dit qu'ils sont trop nombreux, qu'il y aurait trop d'absentéisme, qu'ils ne sont pas suffisamment efficaces et pour les cheminots, ils sont coupables de bénéficier d'un statut qui est présenté comme le seul responsable de tous les maux que rencontrent la SNCF et les usagers.

On voit bien là la convergence des attaques et leur finalité ! Il nous faut donc construire la convergence des ripostes à partir des intérêts communs, ancrés dans la défense, le développement, la modernisation, la promotion des Services Publics.

Bien naturellement et par voie de conséquence, la bataille de la défense et de l'amélioration des statuts est indissociable de la lutte pour maintenir et renforcer un Service Public de qualité.

Les statuts qu'ils soient de la Fonction Publique ou du Secteur Public constituent un gage d'indépendance, de neutralité, assurant continuité et égalité d'accès et de traitement.

Les agents couverts par des statuts ne travaillent pas pour rémunérer des actionnaires ou servir des patrons, mais tout au contraire, ils assurent leurs missions au service de la Nation permettant de répondre aux besoins de la collectivité à partir de l'idée révolutionnaire : « chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ! »

Le service public demeure l'un des piliers de l'État social et la fonction publique constitue une pièce maîtresse du pacte républicain.

Face à ces attaques aux conséquences graves menées sous couvert de réformes présentées comme indispensables, le danger, voire la faute serait de croire que chacun-ne dans son coin pourrait sauver l'essentiel et que ce que propose le gouvernement pour les fonctionnaires ne concernent pas les cheminots et inversement.

Soyons convaincus que ce sont là les deux faces de la même politique poursuivant les mêmes objectifs !

La question du niveau du rapport de force et des conditions du rassemblement qu'il faut construire se pose donc avec acuité et avec une certaine urgence !

L'enjeu n'est pas comme certains commentateurs veulent bien le présenter, la défense de pré-carrés, de revendications corporatistes, tout au contraire, l'idée est de créer un cadre de

mobilisation le plus large possible portant un choix de société, un choix de civilisation.

Dans cette perspective, les acteurs clés de ce contexte que sont Gouvernement, administrations, entreprises se trouvent de fait interpellés et ces dernières doivent aussi répondre aux revendications spécifiques et catégorielles des personnels.

Le 22 mars 2018, plusieurs secteurs professionnels vont se mobiliser dans le cadre de grèves et de manifestations.

Inutile de se perdre en longs discours, cette journée porte des convergences d'intérêts évidents.

Cela peut être le début d'un processus de mobilisations apte à mettre en échec les politiques de casse, antisociales, de démantèlement du bien commun impulsées par Macron.

Dans le même temps, elles peuvent si on s'en donne les moyens, ouvrir des perspectives favorables au monde du travail !

Comme il est interdit de prendre le train en marche, le 22 mars 2018 ne ratons pas le train de la lutte solidaire, émancipatrice et vecteur de progrès social.

■ Didier Le Reste

Conseiller PCF de Paris

Secrétaire Général de la Fédération CGT cheminots de 2000 à 2010.



**ATTENTION
AUX PICKPOCKETS**

ILS SONT AU GOUVERNEMENT
ILS AGISSENT DANS L'OMBRE
ILS NOUS FONT LES POCHEs.

**FONCTIONNAIRE,
SI VOUS EN VOYEZ UN,
N'HÉSITÉZ PAS
À NOUS LE SIGNALER.**

Et vous croyez qu'on allait se laisser faire les poches sans crier au voleur ?

Découvrez ce que fait la FSU pour défendre la rémunération des fonctionnaires

En voir + sur www.fsu.fr



**ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN**

Un nouveau concours pour 2019 ?

Le ministère de l'Éducation nationale concocte une réforme du concours et de la formation des enseignant.es qui va contribuer à faire entrer la politique libérale à l'école.

Alors que le concours a été modifié en 2014, il semble qu'une nouvelle réforme soit dans les tiroirs du ministère. Des annonces officielles devraient être faites d'ici la fin du mois, mais les grandes lignes ont déjà été présentées dans les Espe et aux organisations syndicales. Un article est également paru dans *L'Étudiant*.

D'après les informations dont nous disposons, le concours pourrait être avancé à la fin de la L3.

Enfin, pas tout le concours, seulement l'écrit. Ce serait la condition pour intégrer un M1 Meef.

Les admissibles auraient ensuite deux années de formation qui se termineraient en fin de M2.

Les modalités de l'admission ne sont pas encore très claires : oral ou validation ? Si le choix de la validation est opéré, cela voudra dire que les étudiants dépendront directement de leurs professeurs pour entrer dans le métier, avec toutes les possibilités de pression que cela implique.

Une formation à réformer

Nous ne pouvons qu'approuver la mise en place d'une formation de deux années et cela fait d'ailleurs partie des revendications du Snuipp-FSU. En effet, après la réforme menée par Sarkozy et son ministre de l'Éducation, Chatel qui avait purement et simplement supprimé la formation des professeur.es pour un recrutement en M2, son rétablissement par le gouvernement suivant a été plus qu'insuffisant.

Le Snuipp-Fsu dénonce une formation bâclée, en dix mois à peine, qui ne permet pas aux étudiant.es de rentrer dans le métier dans de bonnes conditions puisqu'il faut en parallèle se former et être en responsabilité dans une classe à mi-temps. Sans oublier que les EFS doivent aussi

rédigier un mémoire de M2.

Le résultat en est que de nombreux stagiaires se sentent démunis lorsqu'ils arrivent dans une classe. L'organisation des cours et le manque de moyens, notamment de formateurs, ne leur permettent pas d'être suffisamment accompagnés. Les enquêtes menées chaque année par le Snuipp indiquent que les jeunes professeur.es ne sont pas satisfait.es de la formation. Les démissions sont chaque année plus nombreuses et même les formateurs de l'Espe se plaignent des conditions dans lesquelles se trouvent les étudiant.es. Lors d'une réunion à l'Espe de Bonneuil, ils nous disaient réfléchir à la mise en place d'une cellule de soutien psychologique.

Concours 2018 : 10 % de postes en moins

En dépit de la priorité affichée pour le premier degré, le nombre de postes ouverts au concours 2018 est en baisse de 10 %. Cela représente près de 1200 postes en moins dont 100 dans l'académie de Créteil, alors que le dispositif 100% réussite qui s'applique déjà en CP en REP + cette année et en CP (REP) et CE1 (REP +) l'an prochain impliquerait une augmentation des postes. Déjà, cette année, cela s'est traduit par la fermeture de près de 160 classes dans notre département.

Derrière les effets d'annonce des « CP à 12 », cela voudra dire des classes surchargées dans les autres niveaux.

Un volant de contractuels à bas coût

Le projet du ministère est loin de répondre à ces attentes. Il prévoit que les étudiant.es seraient dès la première année à tiers-temps en classe et à mi-temps (au minimum, il est même question de deux-tiers temps) en deuxième année. Pire, alors qu'aujourd'hui les M2 ont le statut d'élèves fonctionnaires stagiaires, ils seraient employés après la réforme en qualité de contractuels avec une

indemnit  de 450   en M1 et de 900   en M2. Ce n'est qu'apr s l'obtention du M2 qu'ils deviendraient stagiaires pendant un an avec l  encore le risque de ne pas  tre titularis s alors qu'ils enseignent depuis trois ans ! On assisterait   la dissociation entre la formation des enseignant.es et le statut de la fonction publique.

Cette r forme est tout   fait en ad quation avec la volont  affich e d'attaquer le statut de fonctionnaire et de promouvoir la contractualisation. Cela permettrait de faire passer quelques 10 000 personnes sous statut de contractuels d s la premi re ann e et de faire contribuer l' ducation nationale   la suppression programm e de 120 000 postes de fonctionnaires.

Pour les coll gues concern s, cela signifie la perte d'une ann e de cotisation   la retraite et d'anciennet  dans le corps des professeurs.

Par ailleurs, il est question que cette r forme ne s'applique qu'aux professeur.es des  coles, ce qui nous ferait revenir   la situation ant rieure, c'est- -dire   une diff renciation possible avec les carri res des enseignant.es du secondaire.

Pour l'heure, les universit s ont d j  re u une note leur disant que les maquettes des Master Meef et des Espe ne seraient pas   remettre au Haut Conseil de l' valuation de la Recherche et de l'Enseignement Sup rieur en m me temps que celles des autres fili res, mais seraient trait es   part, plus tard.

Le projet pourrait s'appliquer d s le concours 2019 faisant cohabiter des EFS en M2 et des contractuels en M1. Quant   ceux ou celles qui ne seront pas titularis s en fin de M2, on ne sait ce qu'il en adviendra...

La lib ralisation de l' conomie pr n e par Emmanuel Macron est en marche   l' cole. Nous devons plus que jamais rester vigilants pour contrer cette r forme si elle est propos e en l' tat. Apr s la casse du code du travail, des h pitaux et peut- tre de la SNCF, l' ducation est dans le viseur du gouvernement.

Quelle formation?

Dans le rapport remis par C dric Villani au Premier ministre, on peut lire que la dur e de formation des enseignants du primaire pour les math matiques est de 28 heures en France contre pr s de 300  tal es sur plusieurs ann es pour leurs homologues   Singapour. Il s'agit d'une moyenne, mais il est  vident que la formation des futurs professeur.es est bien en de   de ce qui est n cessaire. C'est vrai en math matiques, mais aussi en fran ais et dans les autres mati res.

Le syst me actuel n'est qu'un palliatif qui a permis   Fran ois Hollande d'augmenter le nombre d'enseignant.es sans cr er les postes n cessaires, en mettant les stagiaires devant les  l ves   mi-temps.

Le Snuipp FSU milite pour une vraie formation de deux ann es avec des stages uniquement en observation pour la premi re ann e et une vraie formation p dagogique.

En deuxi me ann e, les stagiaires devraient pouvoir effectuer des stages mass s en classe mais pour de courtes p riodes. Ils doivent aussi pouvoir rencontrer diverses situations de classe, diff rents niveaux pour se faire une v ritable id e du m tier. Aujourd'hui des EFS peuvent effectuer leur stage   mi-temps en maternelle et se trouver affect s en cycle 3 l'ann e suivante sans avoir jamais mis les pieds en  l mentaire !

Nous demandons  galement un statut de fonctionnaire d s la premi re ann e d' tude avec un traitement plein et pas une « indemnit  de stage » qui permettra   peine de survivre et ne donnera aucun droit   la retraite.

■ Dominique Angelini



LA FSU 94

Organise des stages

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la FSU 94 (sd94.fsu.fr) puis à droite de la page, cliquez sur l'onglet « inscription en ligne aux stages ». Vous devez également adresser un mois avant la date du stage à votre hiérarchie une lettre dont vous trouverez le modèle sur le site.

Les stages se déroulent à la

Maison des syndicats de Créteil

11/13 rue des Archives (métro Créteil Préfecture).
Horaire des stages : 9h30 - 16h30 (accueil à partir de 9h)

Mardi 22 mai 2018

Enquêtes PISA, rapport CNECSO : l'école française est-elle la championne de la reproduction des inégalités

En s'appuyant sur les dernières enquêtes PISA et le rapport du CNECSO qui concluent que la France est la championne de la reproduction des inégalités sociales, nous nous questionnerons sur le bien fondé de ces enquêtes avant d'ouvrir le débat sur la construction d'une école plus égalitaire.

Intervenant : Paul Devin, secrétaire général du SNPI-FSU

Mardi 5 juin 2018

Quelle protection sociale pour le XXIème siècle ?

Dans un contexte d'attaque de la protection sociale et alors que les mutuelles s'alignent de plus en plus vers les systèmes assurantiels, nous réfléchirons au système de protection sociale qu'il faudrait construire pour le XXIème siècle.

Intervenant : Hervé Moreau, secrétaire national du SNES-FSU, responsable du secteur protection sociale